

REPUBLIQUE FRANCAISE

82478966300047

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
REGIE DES EAUX GESSIENNES**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GEX

**SERVICE PUBLIC LOCAL
REGIE DES EAUX GESSIENNES**

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : budget annexe assainissement

ANNEE 2020

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.16	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.18	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.20	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.21	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.22	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
p.23	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.25	D - Arrêté et signatures	X	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 230 575,00	12 230 575,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	12 230 575,00	12 230 575,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 056 408,00	8 056 408,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 056 408,00	8 056 408,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	20 286 983,00	20 286 983,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 517 000,00	0,00	1 528 000,00	1 528 000,00	1 528 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 107 107,00	0,00	7 521 351,00	7 521 351,00	7 521 351,00
Total des dépenses de gestion des services		8 624 107,00	0,00	9 049 351,00	9 049 351,00	9 049 351,00
66	Charges financières	26 918,00	0,00	25 045,00	25 045,00	25 045,00
67	Charges exceptionnelles	152 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	150 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 953 025,00	0,00	9 326 396,00	9 326 396,00	9 326 396,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	359 713,00		51 855,00	51 855,00	51 855,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	2 773 240,00		2 852 324,00	2 852 324,00	2 852 324,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 132 953,00		2 904 179,00	2 904 179,00	2 904 179,00
TOTAL		12 085 978,00	0,00	12 230 575,00	12 230 575,00	12 230 575,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 230 575,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	10 567 240,00	0,00	10 979 300,00	10 979 300,00	10 979 300,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion des services		10 857 240,00	0,00	11 194 300,00	11 194 300,00	11 194 300,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	500 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 357 240,00	0,00	11 494 300,00	11 494 300,00	11 494 300,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	728 738,00		736 275,00	736 275,00	736 275,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		728 738,00		736 275,00	736 275,00	736 275,00
TOTAL		12 085 978,00	0,00	12 230 575,00	12 230 575,00	12 230 575,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 230 575,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

2 167 904,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	61 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	360 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 137 700,00	0,00	3 248 000,00	3 248 000,00	3 248 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 558 700,00	0,00	3 578 000,00	3 578 000,00	3 578 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	96 922,00	0,00	57 133,00	57 133,00	57 133,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		116 922,00	0,00	77 133,00	77 133,00	77 133,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)	2 800 000,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 475 622,00	0,00	6 955 133,00	6 955 133,00	6 955 133,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	728 738,00		736 275,00	736 275,00	736 275,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		365 000,00	365 000,00	365 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		748 738,00		1 101 275,00	1 101 275,00	1 101 275,00
TOTAL		8 224 360,00	0,00	8 056 408,00	8 056 408,00	8 056 408,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 056 408,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 071 407,00	0,00	1 487 229,00	1 487 229,00	1 487 229,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 271 407,00	0,00	1 487 229,00	1 487 229,00	1 487 229,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)	2 800 000,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 071 407,00	0,00	4 787 229,00	4 787 229,00	4 787 229,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	359 713,00		51 855,00	51 855,00	51 855,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 773 240,00		2 852 324,00	2 852 324,00	2 852 324,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		365 000,00	365 000,00	365 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 152 953,00		3 269 179,00	3 269 179,00	3 269 179,00
TOTAL		8 224 360,00	0,00	8 056 408,00	8 056 408,00	8 056 408,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 056 408,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 167 904,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 528 000,00		1 528 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 521 351,00		7 521 351,00
66	Charges financières	25 045,00	0,00	25 045,00
67	Charges exceptionnelles	152 000,00	0,00	152 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	2 852 324,00	2 852 324,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		51 855,00	51 855,00
	Dépenses d'exploitation - Total	9 326 396,00	2 904 179,00	12 230 575,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 230 575,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	736 275,00	736 275,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	57 133,00	0,00	57 133,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	40 000,00	15 000,00	55 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	290 000,00	0,00	290 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 248 000,00	350 000,00	3 598 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	3 300 000,00	0,00	3 300 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00		20 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	6 955 133,00	1 101 275,00	8 056 408,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 056 408,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	10 979 300,00		10 979 300,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00		200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	15 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	736 275,00	736 275,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	300 000,00	0,00	300 000,00
	Recettes d'exploitation - Total	11 494 300,00	736 275,00	12 230 575,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 230 575,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 487 229,00	0,00	1 487 229,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	365 000,00	365 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		2 852 324,00	2 852 324,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	3 300 000,00	0,00	3 300 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		51 855,00	51 855,00
	Recettes d'investissement - Total	4 787 229,00	3 269 179,00	8 056 408,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 056 408,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	1 517 000,00	1 528 000,00	1 528 000,00
60226	Vêtements de travail		0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	152 000,00	250 000,00	250 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	70 000,00	55 000,00	55 000,00
6066	Carburants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	90 000,00	80 000,00	80 000,00
611	Sous-traitance générale	450 000,00	430 000,00	430 000,00
6135	Locations mobilières	35 000,00	80 000,00	80 000,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Autres biens mobiliers		0,00	0,00
6156	Maintenance	3 000,00	3 000,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	60 000,00	80 000,00	80 000,00
6231	Annonces et insertions		0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6287	Remboursements de frais	550 000,00	470 000,00	470 000,00
6356	Redevance occupation domaine public national	20 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 107 107,00	7 521 351,00	7 521 351,00
6541	Créances admises en non-valeur		50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	7 107 107,00	7 471 351,00	7 471 351,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 624 107,00	9 049 351,00	9 049 351,00
66	Charges financières (b)(8)	26 918,00	25 045,00	25 045,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 544,00	25 881,00	25 881,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-2 626,00	-836,00	-836,00
67	Charges exceptionnelles (c)	152 000,00	152 000,00	152 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement		0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	150 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 953 025,00	9 326 396,00	9 326 396,00
023	Virement à la section d'investissement	359 713,00	51 855,00	51 855,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	2 773 240,00	2 852 324,00	2 852 324,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 773 240,00	2 852 324,00	2 852 324,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges d'exploitation (12)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 132 953,00	2 904 179,00	2 904 179,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 132 953,00	2 904 179,00	2 904 179,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 085 978,00	12 230 575,00	12 230 575,00

REGIE DES EAUX GESSIENNES - 01 - budget annexe assainissement		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1	

	+
RESTES A REALISER 2019 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 230 575,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REGIE DES EAUX GESSIENNES - 01 - budget annexe assainissement	BP 2020
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	10 567 240,00	10 979 300,00	10 979 300,00
704	Travaux	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
7041	Facturation travaux		300 000,00	300 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 542 240,00	8 564 300,00	8 564 300,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7068	Autres prestations de services		90 000,00	90 000,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	200 000,00	200 000,00
741	Primes d'épuration	200 000,00	200 000,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	15 000,00	15 000,00
7588	Autres	90 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		10 857 240,00	11 194 300,00	11 194 300,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels		0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (7)	500 000,00	300 000,00	300 000,00
7815	Reprises sur prov. pour risques et charges d'exploitation	500 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 357 240,00	11 494 300,00	11 494 300,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	728 738,00	736 275,00	736 275,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	728 738,00	736 275,00	736 275,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		728 738,00	736 275,00	736 275,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 085 978,00	12 230 575,00	12 230 575,00

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 230 575,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
		61 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	41 000,00	20 000,00	20 000,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	360 000,00	290 000,00	290 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	195 000,00	20 000,00	20 000,00
2154	Matériel industriel		220 000,00	220 000,00
2182	Matériel de transport	165 000,00	50 000,00	50 000,00
2188	Autres		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 137 700,00	3 248 000,00	3 248 000,00
2313	Constructions		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 137 700,00	3 248 000,00	3 248 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 558 700,00	3 578 000,00	3 578 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	96 922,00	57 133,00	57 133,00
1641	Emprunts en euros	96 922,00	57 133,00	57 133,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		116 922,00	77 133,00	77 133,00
45811	Opé. pour compte de tiers n° 1 (6)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
45812	Opé. pour compte de tiers n° 2 (6)	2 500 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		2 800 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		7 475 622,00	6 955 133,00	6 955 133,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	728 738,00	736 275,00	736 275,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	728 738,00	736 275,00	736 275,00
139111	Agence de l'eau	124 415,00	126 932,00	126 932,00
139118	Autres	8 022,00	8 024,00	8 024,00
13912	Régions	170 432,00	169 948,00	169 948,00
13913	Départements	236 007,00	239 456,00	239 456,00
13914	Communes	6 160,00	6 111,00	6 111,00
13917	Budget communautaire et fonds structurels	47 647,00	46 412,00	46 412,00
13918	Autres	136 055,00	139 392,00	139 392,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00	365 000,00	365 000,00
2033	Frais d'insertion		15 000,00	15 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	20 000,00	350 000,00	350 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		748 738,00	1 101 275,00	1 101 275,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 224 360,00	8 056 408,00	8 056 408,00

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 056 408,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	200 000,00	0,00	0,00
13111	Agence de l'eau		0,00	0,00
1313	Départements		0,00	0,00
1318	Autres	200 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 071 407,00	1 487 229,00	1 487 229,00
1641	Emprunts en euros	2 071 407,00	1 487 229,00	1 487 229,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 271 407,00	1 487 229,00	1 487 229,00
45821	Opé. pour compte de tiers n° 1 (5)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
45822	Opé. pour compte de tiers n° 2 (5)	2 500 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		2 800 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 071 407,00	4 787 229,00	4 787 229,00
021	Virement de la section d'exploitation	359 713,00	51 855,00	51 855,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	2 773 240,00	2 852 324,00	2 852 324,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	39 579,00	45 458,00	45 458,00
28121	Terrains nus	11 257,00	11 258,00	11 258,00
281311	Bâtiments d'exploitation	266 777,00	266 777,00	266 777,00
281315	Bâtiments administratifs	73 939,00	79 969,00	79 969,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 991 899,00	2 024 314,00	2 024 314,00
28154	Matériel industriel	47 249,00	50 636,00	50 636,00
281562	Service d'assainissement	1 815,00	1 815,00	1 815,00
2817532	Réseaux d'assainissement	311 029,00	311 029,00	311 029,00
2817562	Service d'assainissement	14 559,00	14 559,00	14 559,00
28182	Matériel de transport	12 520,00	42 310,00	42 310,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 119,00	2 119,00	2 119,00
28184	Mobilier	498,00	500,00	500,00
28188	Autres		1 580,00	1 580,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 132 953,00	2 904 179,00	2 904 179,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00	365 000,00	365 000,00
2033	Frais d'insertion	20 000,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		15 000,00	15 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		350 000,00	350 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 152 953,00	3 269 179,00	3 269 179,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		8 224 360,00	8 056 408,00	8 056 408,00

+	
RESTES A REALISER 2019 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 056 408,00

REGIE DES EAUX GESSIENNES - 01 - budget annexe assainissement	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 259 163,33									
1641 Emprunts en euros (total)					1 259 163,33									
MON195278EUR01	CFFL	01/01/2001		01/01/2002	259 163,33	F		5,5	5,5		A	X	N	A-1
MON273644EUR	CFFL	03/12/2010		01/04/2011	609 000,00	F		2,31	2,31		T	X	N	A-1
MON273645EUR	CFFL	03/12/2010		01/04/2011	391 000,00	F		3,79	3,79		T	X	N	A-1
Total général					1 259 163,33									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020				Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
												Taux d'intérêt	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		777 760,77					57 132,76	25 880,81	0,00	11 781,07	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		777 760,77					57 132,76	25 880,81	0,00	11 781,07	
MON195276EUR01	N	0,00		145 901,07	11,00	F	5,5		8 904,21	8 024,56	0,00	7 534,83	
MON273644EUR	N	0,00		376 604,29	11,00	F	2,31		29 666,15	8 443,81	0,00	2 003,57	
MON273645EUR	N	0,00		255 255,41	11,00	F	3,79		18 562,40	9 412,44	0,00	2 242,67	
Total général		0,00		777 760,77					57 132,76	25 880,81	0,00	11 781,07	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice, sous-jacent, suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	Indices en euros				(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3							
	% de l'encours	100,00%							
	Montant en euros	777 760,77							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(F) Autres types de structures	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			05/10/2017
1 500,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres immobilisation corporelles	5	05/10/2017
Linéaire	Bâtiments administratifs	40	05/10/2017
Linéaire	Bâtiments d'exploitation	50	05/10/2017
Linéaire	Compteur eau	12	05/10/2017
Linéaire	Frais d'études	5	05/10/2017
Linéaire	Logiciels et progiciels	5	05/10/2017
Linéaire	Matériel de bureau, mobilier	10	05/10/2017
Linéaire	Matériel de transport léger	5	05/10/2017
Linéaire	Matériel de transport lourd	9	05/10/2017
Linéaire	Matériel informatique	5	05/10/2017
Linéaire	Matériel technique hors compteur	5	05/10/2017
Linéaire	Plantations	15	05/10/2017
Linéaire	Réseaux d'assainissement	60	05/10/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		813 408,00	813 408,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		57 133,00	57 133,00
1641	Emprunts en euros	57 133,00	57 133,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		756 275,00	756 275,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	736 275,00	736 275,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	813 408,00	0,00	D001 0,00	813 408,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 904 179,00	III 2 904 179,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 904 179,00	2 904 179,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	45 458,00	45 458,00
28121	Terrains nus	11 258,00	11 258,00
281311	Bâtiments d'exploitation	266 777,00	266 777,00
281315	Bâtiments administratifs	79 969,00	79 969,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 024 314,00	2 024 314,00
28154	Matériel industriel	50 636,00	50 636,00
281562	Service d'assainissement	1 815,00	1 815,00
2817532	Réseaux d'assainissement	311 029,00	311 029,00
2817562	Service d'assainissement	14 559,00	14 559,00
28182	Matériel de transport	42 310,00	42 310,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 119,00	2 119,00
28184	Mobilier	500,00	500,00
28188	Autres	1 580,00	1 580,00
021	Virement de la section d'exploitation	51 855,00	51 855,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 904 179,00	0,00	0,00	0,00	2 904 179,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	813 408,00
Ressources propres disponibles	IV	2 904 179,00
Solde	V = IV - II (6)	+ 2 090 771,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

REGIE DES EAUX GESSIENNES - 01 - budget annexe assainissement	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

N° opération : 4581	Intitulé de l'opération : Travaux eaux pluviales	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
45811 Mouvements réels dépenses		133 299,08	0,00	300 000,00	300 000,00
45811 Dépenses nouvelles (5)		133 299,08	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
Dépenses nettes (a-c)		133 299,08	0,00	300 000,00	300 000,00
	RECETTES (b)				
45821 Mouvements réels recettes		133 299,08	0,00	0,00	0,00
45821 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		133 299,08	0,00	300 000,00	300 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre

REGIE DES EAUX GESSIENNES - 01 - budget annexe assainissement	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4582	Intitulé de l'opération : Travaux eau potable	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	45812 Mouvements réels dépenses	1 914 296,78	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	45812 Dépenses nouvelles (5)	1 914 296,78	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	Dépenses nettes (a-c)	1 914 296,78	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	RECETTES (b)				
	45822 Financement par le tiers et/par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre